



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE à la salle Aude dans les locaux du SMMAR à Carcassonne, sous la Présidence de Monsieur François DEMANGEOT, Vice-Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 29 novembre 2023

<b>TITULAIRES PRESENTS :</b>			
Mesdames	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
	BOYER CORCUFF Marie Laure	SIAH Corbières Maritimes	
	RIVIERE Marilyse	SBV Orbieu Jourres	
Messieurs	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	BELARD Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	CARALP Alain	SM du Delta de l'Aude	
	JAMMES Michel	SB Berre et Rieu	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	ARAGOU Christian	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	HERNANDEZ André	SBV Orbieu Jourres	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
MAGRO Christian	SM Aude Centre		
<b>TITULAIRES REPRESENTES :</b>			
	IZARD Alain (SB Berre et Rieu)	représenté par	MONTLAUR Jean Claude
	CASATO Didier (SB Berre et Rieu)	représenté par	DIAZ Michel
	RIO Jean Louis (SMDA)	représenté par	LACOMBE Gérard
	MENASSI Eric (SMAC)	représenté par	VAUJANY Aline
	BARTHES Jean Pierre (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques

M. Pierre BARDIES a été nommé secrétaire de séance.

**OBJET : Désignation d'un représentant SMMAR à l'association de fédération des EPTB du Languedoc Roussillon**

Vu la délibération 70/2023 du 10 octobre 2023 portant sur l'adhésion du SMMAR à l'association en cours de création des EPTB du Languedoc Roussillon ;

Il convient de désigner les représentants titulaires et suppléants dans le collège des élus ainsi que les représentants titulaires et suppléants dans le collège des agents.

M. François DEMANGEOT et M. Pierre BARDIES proposent leur candidature concernant le collège des élus ;

M. Jean-Marie AVERSENQ, DGS et Mme Isabelle MARTINEZ, DAF, proposent leur candidature dans le collège des agents ;

Aucune autre candidature n'étant proposées,

Le Comité Syndical, oui l'exposé, procède au vote et à l'unanimité des voix :

**ELIT** M. François DEMANGEOT comme représentant titulaire et M. Pierre BARDIES comme représentant suppléant, dans le collège des élus, à l'association de fédération des EPTB du Languedoc Roussillon

**ELIT** Monsieur Jean-Marie AVERSENQ, DGS, comme représentant titulaire et Mme Isabelle MARTINEZ, DAF, comme représentante suppléante, dans le collège des agents, à l'association de fédération des EPTB du Languedoc Roussillon.

**PRECISE** que la représentation vaut pour la durée du mandat.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.*



François DEMANGEOT  
Vice-Président du SMMAR

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'François DEMANGEOT', written over the printed name and title.

Le Président,

publié le 15/12/2023

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)